

02/02/2021

INFORMATION CESER GRAND-EST

Membres CFE-CGC CESER Grand Est

Alain MONPEURT

Membre de la Commission Culture, Pôle Finances et administration régionale et commission Finances

Emmanuel DUSSAUSSOIS

Membre de la Commission Jeunesse, Pôle Relations extérieures et commission Relations internationales et transfrontalières

Martine GALLOIS

Membre de la Commission Innovation, enseignement supérieur et recherche

Sabrina GREAU

Présidente de la Commission Tourisme, membre du bureau

Les membres CFE-CGC du CESER GRAND EST, lors de l'assemblée plénière du 7 janvier 2021, ont abordé les thèmes suivants :

Pour cette première plénière de 2021, une des dernières du mi-mandat en cours, le CESER Grand Est s'est réuni sous la forme d'un webinaire le jeudi 7 janvier.

Deux travaux à l'ordre du jour, particulièrement impactant pour l'avenir de notre territoire, les 100 propositions pour une Refondation économique, sociale et environnementale, et l'accompagnement du développement de l'Agriculture bas carbone...



02/02/2021

Les thèmes traités ont été les suivants :

LES AUTOSAISINES

https://www.ceser-grandest.fr/publication/100-propositions/

100 propositions pour une Refondation économique, sociale et environnementale

Face aux enjeux de la crise sanitaire, <u>identifiés dès juin 2020 dans une première contribution</u>, le CESER Grand Est a décidé de poursuivre sa réflexion et avancer 100 propositions pour une refondation économique, sociale et environnementale du Grand Est.

Il s'agit d'une véritable vision stratégique de développement durable du Grand Est, à l'échéance des 5 à 10 années à venir, autour de trois défis : Repenser les modèles de production et de consommation, réorganiser le vivre ensemble, réinventer les gouvernances et les pratiques démocratiques...

Agriculture bas carbone : Accompagner son développement en Grand Est

https://www.ceser-grandest.fr/publication/agriculture-bas-carbone/

L'agriculture représente 19% des émissions de GES françaises. Dans le Grand Est, il s'agit du troisième secteur émetteur, derrière l'industrie et les transports. Il est possible d'améliorer son bilan carbone via les « puits » de carbone, qui absorbent le carbone de l'atmosphère.

Aujourd'hui, seulement 50% des émissions anthropiques mondiales sont compensées par ces puits. Développer les forêts, les haies et autres milieux naturels permettrait d'augmenter cette part, même si réduire les émissions est la priorité.

Pour le CESER, les conditions de réussite d'une transition bas carbone, pour une agriculture « viable et vivable », passent notamment par la préservation des espaces naturels existants et le respect des objectifs du SRADDET concernant l'artificialisation et le maintien des surfaces en prairies ; le soutien en priorité des projets de méthanisation en élevage pour limiter les émissions de méthane et les valoriser en gaz ou la recherche de l'autonomie alimentaire de la population et des troupeaux...

Rapporteur : Martine GALLOIS